

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

CAS en gestion d'équipe et conduite de projets

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

Concept général

Cette formation postgrade fait suite à des études initiales de niveau HES ou jugées équivalentes. Elle est construite en tenant compte des besoins des lieux de pratique et des différents services concernés. La formation vise une augmentation de l'efficacité dans le domaine de la gestion d'équipe et la conduite de projets. Elle s'appuie sur des recherches et expériences récentes. Se situant à l'interface entre les pratiques et les approches théoriques, elle génère des savoirs transférables dans différents contextes du travail social, de l'accueil de la jeunesse et de la santé.

Objectifs

La formation permet :

- d'acquérir les qualifications nécessaires pour occuper la fonction de responsable d'équipe, en maîtrisant des connaissances approfondies des mécanismes institutionnels et des composantes et caractéristiques des différents instruments propres au fonctionnement particulier des équipes ;
- d'acquérir des compétences spécifiques liées à la gestion des ressources humaines et au rôle de responsable au sein d'une équipe ;
- de développer et conduire un projet dans une perspective interdisciplinaire ;
- d'acquérir des connaissances de base sur les mécanismes financiers liés à la gestion institutionnelle et leurs implications sur la gestion d'équipe.

Pédagogie

Le cycle de formation est centré sur l'acquisition de compétences. Il se fonde sur une pédagogie interactive, qui privilégie la mobilisation des participant·e·s. Les formateurs et formatrices favorisent et développent l'articulation entre savoirs théoriques et applications concrètes dans la pratique professionnelle.

Public cible

Cette formation s'adresse exclusivement aux cadres intermédiaires déjà en poste dans les domaines du travail social, de l'accueil de la jeunesse ou de la santé. Elle est destinée aux professionnel·le·s exerçant des fonctions de gestion d'équipe et de conduite de projets au sein de leur organisation.

Il est important de noter que ce cursus ne constitue pas une préparation pour accéder à un poste de cadre, mais s'adresse spécifiquement aux personnes déjà établies dans ces fonctions. Les fonctions de suppléance ou « ad interim » ne peuvent pas non plus être admises. En effet, ce cursus exige un ancrage professionnel constant car les échanges ainsi que les travaux requis pour la validation de la formation sont directement basés sur l'activité réelle des participant·e·s.

Conditions et procédure d'admission

Pour accéder au programme de formation, les candidat·e·s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme d'une Haute école du domaine de la santé, du travail social, de l'enseignement ou d'un titre jugé équivalent, sous réserve des art. 3.3 et 3.4 ;
2. Être en emploi dans le domaine sanitaire, social, pédagogique, psychosocial ou médico-social ;
3. Occuper une fonction de cadre intermédiaire.

Les candidat·e·s qui ne sont pas titulaires des titres requis peuvent être admis·e·s, sous certaines conditions détaillées dans le règlement de la formation.

Organisation de la formation

La formation se déroule en emploi et est organisée selon un système modulaire.

Le CAS comprend 23 jours de cours **en présentiel**, soit environ 138 heures d'enseignement. Ces cours ont lieu à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, chemin des Abeilles 14, à Lausanne.

La formation est composée de trois modules, chacun validé par un travail écrit. De plus, un travail de certification doit être soumis 9 mois après la fin des cours et fait l'objet d'une soutenance orale.

La durée totale de la formation est d'environ 27 mois.

La formation implique également du travail personnel ainsi qu'une pratique réflexive.

Le CAS correspond à 15 crédits ECTS (European Credit Transfer System), soit 4 crédits ECTS par module et 3 crédits ECTS pour le travail de certification.

Programme modulaire

- Module 1 :** **Positionnement du responsable d'équipe ou cadre intermédiaire**
4 crédits ECTS
7 jours de cours
- Compétences :** Argumenter sa pratique dans une approche réflexive, en tenant compte du contexte de son institution (histoire, organisation, relations, phase d'évolution...) et de l'environnement social, politique et économique dans lequel elle s'inscrit. Exercer sa fonction en référence à un management clairement identifié. Intégrer les rôles institutionnels en repérant ses fonctions-clés et les exercer de manière efficace.
- Contenus :** Modèles d'analyse institutionnelle et développement des institutions. Institution, équipe, fonction de cadre / responsable : articulations et enjeux. Analyse des organisations. Analyse des contextes institutionnels et d'équipe des participant·e·s. Enjeux pour la posture de cadre. Outils d'analyse institutionnelle : approfondissement. Modèle d'analyse de pratique. Sens du travail et motivation : évolution actuelle. Présentation et analyse d'une typologie théorique. La notion de leadership : regard théorique et analyse à partir d'expériences. Délégation.
- Mode de validation :** Rédaction d'un travail écrit.
-
- Module 2 :** **Conduite de projets et responsabilité d'équipe**
4 crédits ECTS
8 jours de cours
- Compétences :** Développer et conduire des projets avec les différents acteurs impliqués/concernés. Accroître ses compétences dans l'animation de groupe. Développer, renforcer les compétences relationnelles permettant d'animer et motiver les équipes de manière pertinente. Se positionner dans les systèmes de délégation.
- Contenus :** Dimensions et méthodologie du projet. Gestion des risques et responsabilité. Conduite de réunion. Outils de qualité. Le leadership et la coopération. Analyse de pratique.
- Mode de validation :** Rédaction d'un travail écrit.

CAS en gestion d'équipe et conduite de projets

Particularité : Module 2 optionnel de 5 crédits ECTS ouvert uniquement aux personnes qui sont au bénéfice d'un Certificat HETSL en gestion d'équipe et conduite de projet. Module présenté dans un descriptif spécifique.

Module 3 : **Gestion des ressources humaines**
4 crédits ECTS
8 jours de cours

Compétences : Appliquer une gestion du personnel adaptée au contexte et à sa fonction de responsable d'équipe. Développer des compétences permettant de gérer les changements, le cycle de vie de l'employé·e et les conflits. Mobiliser les ressources humaines de manière efficace et éthique.

Contenus : Développer des stratégies de communication efficaces et fiables au sein de l'équipe et dans l'institution.

Mode de validation : Rédaction d'un travail écrit.

Travail de certification : 3 crédits ECTS

Le travail de certification consiste en un rapport sur un projet concret que le cadre intermédiaire développe et implémente dans le cadre de son institution et/ou avec son équipe.

Celui-ci doit être déposé 9 mois après la conclusion des cours, et sera soumis à une soutenance orale, qui aura lieu 1 à 2 mois après la date d'échéance de remise du travail.

Les consignes de réalisation, les critères d'évaluation et le délai de remise du travail de certification sont communiqués aux participant·e·s au début de la formation et un suivi est organisé.

Mode de validation : Rédaction d'un travail écrit et soutenance orale.

Lorsque la·le participant·e à la formation continue recourt à l'IA dans le contexte de la formation et des travaux de module ou de certification, elle·il est tenu·e de l'annoncer clairement selon les consignes transmises par le comité pédagogique de la formation. Ces consignes sont mises à disposition sur l'espace Moodle de la formation, tout comme la directive Re253 sur laquelle elles se fondent.

Finance d'inscription et frais de formation

- **Finance d'inscription :** CHF 200.-, payable lors de l'inscription.
- **Frais de formation :** CHF 5'900.-, facturés et payables après confirmation de l'admission.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils·elles reçoivent ou non des subsides.

Les conditions financières complètes et les modalités de désistement sont détaillées dans le règlement de la formation.

Note

Sur demande, des modules validés dans le cadre du CAS HES-SO en gestion d'équipe et conduite de projets peuvent être reconnus dans le cadre du [DAS en Gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires \(HES SO\)](#).

Coordination pédagogique

M. Basile Perret, maître d'enseignement HES, E-mail : basile.perret@hetsl.ch

Renseignements

Secrétariat UFC, E-mail : ufc.geq@hetsl.ch

Mis à jour le 22.06.2026/ana